



Procès verbal
Assemblée générale AQUA LE 12 mars 2025
17 h ASTER

En l'an 2025, le 12 mars, l'assemblée générale s'est tenu à bord de la péniche ASTER, port de plaisance 21170 Saint Jean de Losne,

Excusé : Emmanuelle COINT, Gilles DELEPAU, Antoine BONNESOEUR Patricia GERARD, Guy BLANCHON, Jean-Pierre SAVOY. Joël DARCON
Pouvoirs : Danielle MOULLET et Charles GERARD.

Présent : Marie DUPARC Maire de St Jean de Losne ;, Nathalie CARON, , Jean Claude GARAUDET, Charles GERARD, Martine GRAND, Jacques GRAND, Jean Louis HUGUENOT, Gérard PIOCHE, Danielle MOULLET, Cassandra ROY. Jocelyne, GERARD , Hervé GAILLARD,

Danielle MOULLET ouvre la séance

Accueil de la Présidente

Merci à tous de votre présence

Merci à Richard PEARSONS ambassadeur du canal de Bourgogne qui vient depuis Pouilly en Auxois

Rapport Moral

Bien souvent les associations ne sont pas considérées à leur juste valeur, elles sont pourtant les forces vives et œuvrent pour l'animation locale, le rayonnement régional, voire national, et la convivialité.

AQUA remplit pleinement ce rôle au sein la ville et de Bourgogne Riviera en faisant découvrir le monde des mariniers aux touristes français et étrangers mais aussi aux élèves des écoles de la région en accueillant en 2024 plus de 3000 personnes.

C'est en valorisant notre région, nos départements, nos communes que nous garderons notre plaisir d'y vivre mais aussi notre vie locale ...Comment? Par nos activités mais aussi par la mise en valeur de leurs atouts ... et un des atouts que nous ne mettons pas à sa bonne place, parce qu'il est naturel de le côtoyer, c'est notre patrimoine fluvial. Le faire connaître et apprécier est aujourd'hui indispensable !

On constate néanmoins une baisse de fréquentation, due sans doute au mauvais temps du début de saison (*moins de plaisanciers, croisières CroisiEurope annulées en début et en fin de saison*) et moins d'étrangers (*on suppose en raison des Jeux Olympiques avec l'augmentation des tarifs hôteliers*). L'impact sur les revenus du musée est inégal, avec environ près de moins 6 % de revenu sur les ventes mais plus de 13 % sur les entrées.

Nous avons fonctionné avec un contrat saisonnier de 35 h sur 6 mois .Nadège LECHARTIER n'étant pas éligible à un contrat aidé cela a représenté une masse salariale de 15 000 €. Danielle et Martine ont assuré la permanence lors de ses jours de congés.

Pour les visites guidées en anglais ou en allemand, merci à Sylviane. Merci également notre petit nouveau Yanis, 15 ans, très apprécié de nos groupes anglophones, qui se perfectionne actuellement en allemand. Nous avons passé les visites de l'Aster à 6 € par personne (près de 150 personnes, seules ou en complément des visites commentées du musée). Pour les enfants les séances de matelotage se font sur l'Aster.

La secrétaire Jocelyne présente toutes les activités listé jointe dans le rapport, en précisant que 2024 a été une année de médias.

- Frédéric POTHIN de BOAT VALLEY nous a mis en lien avec l'association Léclé. Marc MOTA (son représentant) en séance nous propose de faire vivre l'Aster comme station de formations et de services pour le fluvestre et le fluvial pour répondre aux besoins en emploi sur le territoire. De plus l'association Léclé par ses compétences dans la construction de 50 stations en France dispose d'un architecte qui pourra accompagner l'association pour les constructions de l'abri de l'Aster. Une convention sera établie prochainement pour tenir compte de l'activité spécifique de l'association Aqua (visites,...) et des conditions d'utilisation de la péniche, avec un planning. Marc MOTA se propose de rencontrer la personne en contact pour le dossier FEDER, afin de nous aider dans les démarches.

Charles présente les travaux de l'ASTER remercie les bénévoles la tempête a perturbé les travaux avec un cout important.

Présentation des comptes par Nathalie résultat – 1637.06 €

Solde BPBFC 13446.89 € - CA 2064.23 €

Budget 2026

Approbation des activités approuvé a l'unanimité

Approbation des comptes approuvé a l'unanimité

Madame le maire remercie l'assemblée et présente Mr Furgerot président du salon fluvial

Mme Fargeot de l'OT confirme la venue de la DRAC le 4 juin 2025

Pas de questions diverses

La séance terminée devant le verre de l'amitié en bonne convivialité.
